

SAINT-PRIEST

Le collège Simone-Veil à la pointe de la lutte contre le harcèlement scolaire

De notre correspondant Baptiste Boutorine



*Six collégiens sont devenus ambassadeurs et ont été formés à la détection de situations de harcèlement.
Photo Baptiste Boutorine*

Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'académie de Lyon,, s'est rendue ce jeudi au collège Simone-Veil de Saint-Priest pour remettre à l'établissement le label pHARe niveau 3, la plus haute distinction nationale dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Seuls deux établissements de l'académie de Lyon disposent de ce niveau de labellisation.

Précurseur dans ce domaine, le collège a une salle pHARe accessible à chaque récréation pour les élèves souhaitant s'isoler ou discuter avec un professeur formé. Six collégiens de 5^e et 4^e, eux-mêmes anciens témoins ou victimes, sont élèves ambassadeurs. Pour Aya, en 5^e, « c'est surtout un moyen de se rendre utile ». Les parents d'élèves sont également impliqués. « Mon enfant a été victime de harcèlement et ne m'en a pas parlé, à l'époque. Cela m'a poussé à m'engager », confie M^{me} Mouissi, membre de l'Association de Parents d'élèves.

Une démarche saluée par la rectrice, qui a pris soin d'échanger longuement avec les familles. « Avoir des parents comme interlocuteurs permet souvent de désamorcer les tensions », ajoute une professeure.

Au-delà de la prévention, le collège mise sur le projet « Vivre ensemble » qui relie 4^e et 6^e autour d'ateliers d'expression comme la création d'une guirlande de personnages où chacun se

représente librement : vêtements, identité, genre choisi. La démarche s'étend aussi à la connaissance de soi et des autres : ateliers sur les émotions en 6^e, lutte contre les LGBTphobies en 4^e. Au croisement d'Harry Potter et de l'esprit scout, les élèves sont répartis en "familles" symbolisées par des animaux étudiés en SVT, avec cris de guerre, points de comportement et récompenses trimestrielles. « On a vu que la sanction ne faisait pas avancer, contrairement à la récompense », ajoute-t-elle. La rectrice salue cette pédagogie « positive et inclusive ».

• Les défis du cyberharcèlement

Le cyberharcèlement reste un point sensible « On le détecte vite, mais on a du mal à agir », reconnaissent les enseignants. Une remarque entendue par Béatrice Chirouze, IPR référente : « À travers la pause numérique [interdiction du téléphone – pauses comprises], on protège les élèves, mais on les isole aussi. C'est tout le paradoxe d'un outil aussi merveilleux que destructeur. »

Depuis, Sean, élève ambassadeur de 4^e, constate « moins de situations litigieuses ». La principale, M^{me} Cournac, précise : « Nous récupérons les téléphones des 6^e, mais avons préféré éduquer les autres à un usage raisonné. Généraliser le dispositif aurait coûté 10 000 €. » Anne Bisagni-Faure a félicité l'équipe éducative pour « un engagement exemplaire » et assuré qu'elle porterait les retours des enseignants et des parents au niveau académique, afin d'« améliorer encore les outils de prévention ».